

PERSONNES ÂGÉES

L'Ille-et-Vilaine veut améliorer la prise en charge

Depuis plusieurs années, le département s'est engagé dans une politique continue d'accroissement de la qualité.

Finies les démarches administratives répétitives et laborieuses pour trouver une place en maison de retraite!

Désormais, en Ille-et-Vilaine, les personnes âgées qui souhaitent s'inscrire dans un établissement d'accueil n'ont plus qu'un seul dossier à remplir. L'idée, toute simple, découle d'une approche globale menée en partenariat avec tous les acteurs du champ social: les représentants d'établissements – quel que soit leur statut –, les professionnels du conseil général, des experts en gérontologie...

Dossier unique d'inscription.

«Nous sommes engagés depuis plusieurs années dans une démarche très structurée d'amélioration continue de la qualité, explique Robert Denieul, directeur général adjoint chargé de la solidarité



En Ille-et-Vilaine comme ailleurs, on entre en maison de retraite de plus en plus vieux (vers 85 ans), avec des pathologies de plus en plus lourdes.

au conseil général. Parmi les axes de travail retenus, nous avons souhaité harmoniser les pratiques administratives, et c'est ainsi que nous avons créé le dossier unique d'inscription.»

D'autres initiatives vont dans le même sens, comme le site Gaelig35,

un extranet entre professionnels de gérontologie qui facilite, comme le signifie l'acronyme, la gestion des admissions et les listes d'inscription gérontologiques dans le département.

«Nous finalisons également un référentiel pour la construction

et la restructuration des établissements pour personnes âgées, qui permet de se poser toutes les bonnes questions, et qui vise à optimiser les programmes, afin de limiter le reste à charge pour les personnes âgées en établissement», poursuit Robert Denieul.

Plus de 200 places ouvertes.

Actuellement, le tarif moyen constaté dans le département tourne autour de 54 euros par jour, et il a augmenté de 30% environ depuis 2002. En Ille-et-Vilaine comme ailleurs, on entre en maison de retraite de plus en plus vieux (vers 85 ans), avec des pathologies de plus en plus lourdes. Le département dispose d'une capacité d'accueil de 12 330 places, tous établissements confondus, et plus de 200 places ont été ouvertes au cours des deux dernières années, rappelle le conseil général. L'allocation personnalisée d'autonomie (APA) bénéficiait à près de 8 400 personnes âgées fin 2009.

Xavier Debontride

www.ille-et-vilaine.fr, www.gaelig35.org

SANTÉ

Un jardin saint-politain de plantes anticancéreuses

A Saint-Pol-de-Léon, les travaux viennent de débiter pour accueillir ce projet des chercheurs du CNRS.

Par convention, la ville de Saint-Pol-de-Léon (Finistère, 7 400 habitants) met à disposition de l'association Jardin de plantes anticancéreuses (JPAC), créée par des scientifiques du CNRS, un terrain boisé de 5 500 m² (pour 2 800 m² de surface utile). Y seront cultivées des plantes locales aux vertus anticancéreuses, que ce soit pour

la prévention, la thérapie ou la lutte contre les effets secondaires.

«Les médicaments utilisent des molécules, et ces molécules peuvent venir des plantes», explique Pierre da Silva, le thésard du CNRS en charge du jardin.

Ouverture prévue en juin 2011.

Ce jardin a été imaginé par Laurent Meijer, biologiste spécialisé dans le cancer, à la station de Roscoff; un projet similaire est en cours à Athènes. Nicolas Floch, le maire de Saint-Pol-de-Léon, lui-même

médecin, a proposé le terrain municipal. Les services techniques devraient également être sollicités pour enclore le jardin.

Le Jardin de plantes anticancéreuses a reçu du conseil régional de Bretagne une subvention de 15 000 euros, au titre de l'innovation sociale; elle a recueilli la même somme auprès de donateurs privés. Pour l'instant, les ressources de l'association sont avant tout humaines: elle a mobilisé un comité scientifique spécialisé en cancérologie et des bénévoles des professions

horticoles, pour implanter le jardin. Afin d'ouvrir ses portes au début du mois de juin 2011, JPAC compte également obtenir le soutien de mécènes et de sponsors; à terme, l'association espère créer deux emplois (jardinage et animation).

Bien que les élus saint-politains ne comptent pas sur le Jardin des plantes anticancéreuses pour remplir les hébergements touristiques, ils voient d'un très bon œil que la ville ne doive plus uniquement sa renommée à ses artichauts et ses choux-fleurs!

Stéphanie Stoll